

No. 6.

2me Session, 5e Parlement, 19 Victoria, 1856.

BILL.

Acte pour abroger en partie un acte pour
pourvoir à un remède contre la cité de
Québec dans le cas de dommage à la
propriété par riot.

Reçu et lu, la première fois, jeudi, 28 février
1856.

Seconde lecture, lundi, 3 mars 1856.

M. FERRES.

TORONTO :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.